

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **80 (1944)**

Heft 11

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : Dans les sections : Lausanne ; Pays-d'Enhaut. — Société vaudoise de travail manuel : Appel. — Maîtresses de travaux à l'aiguille. — Genève : U. I. G. - Messieurs : Caisse maladie et invalidité. — Neuchâtel : Assemblée des délégués : convocation. — Compte rendu financier. — Jura : Nouvelles des sections : Bienne. — Informations : G. R. E. P.

Partie pédagogique : R. J. (Pour le groupe d'études de l'U. I. G.) : Exercices d'orthographe. Les livres. — Réd. : Changement d'adresse.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — Une promotion. C'est celle, connue depuis bien des semaines déjà, de notre collègue *Louis Carrard*, appelé aux fonctions de maître de calligraphie et secrétaire-comptable à l'Ecole normale.

Nous n'avons certes pas à faire l'éloge de notre talentueux collègue, maître directeur de chant, maître calligraphe et maître tireur, ce qui ne s'exclut nullement — il en est la vivante illustration.

Sa nomination, son départ plutôt, fut un enlèvement. Sans le savoir, il tenait sa dernière classe au collège de Pully le 18 décembre. Moins d'un mois après, donc au terme des vacances de l'An que la guerre nous a démesurément prolongées, il était à ses nouvelles fonctions.

Vers la fin janvier, M. Carrard vint prendre congé officiellement de ses élèves, de ses collègues et des autorités locales. Echange de félicitations, vœux, remerciements, agape familière... Moments agréables, on le devine, quoique un tantinet mélancoliques. Relevons seulement ces deux vertus que notre collègue a rappelées à ses élèves et qu'il a toujours exigées d'eux : franchise et loyauté.

Donc, après 10 ans passés à Goumoëns et 8 à Pully, M. Carrard, chez qui la modestie est égale au talent, quitte l'enseignement primaire qu'il a honoré pour reprendre la succession de M. Amiguet.

Sa nomination à l'Ecole normale nous réjouit, car là aussi, son œuvre sera utile et féconde.

P. B.

Pays-d'Enhaut. — Cours de ski. — Depuis une semaine, il neige : le cours peut avoir lieu. Réunis ce 10 février, au Collège de Château d'Oex, nous regardons la neige molle et dense tomber inlassablement. En avant ! jusqu'au champ vierge et lourd que nous « tapons », en colonne par quatre. La neige nous fouette au visage, et la voix de notre moniteur, M. Murry, étouffée par nos équipements d'Esquimaux, nous parvient à peine : « Sur les pointes... penchez-vous davantage en avant... mouvement des hanches, seulement, et laissez les épaules tranquilles... ». Celles qui ignoraient que l'on farte au Sohm rouge abandonnent péniblement la piste pour recourir à un fartage à chaud. Et la matinée passe vite.

A deux heures, les retardataires qui accourent voient, à travers la neige, M. Murry, face au gros temps et le chapeau sur les yeux, faire

la théorie à une rangée de collègues blanchis et immobiles. Des virages en stemm, cet après-midi. Les messieurs s'en tirent fort bien ; quelques dames prennent trop de vitesse. Tous essaient du christiania, et le professeur est trompé en bien.

Un rayon de soleil, une tasse de thé et un petit pain que nous offre notre dévouée Mme Henchoz-Cottier, raniment langues et sourires.

Au soir, à l'Hôtel de l'Ours, l'on se reconforte, puis l'on se sépare, à regret ; c'est que chutes, progrès, maladresses faites en commun lient jeunes et moins jeunes.

Quand recommencerons-nous ? L'an prochain... si loin ? M. R.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET RÉFORMES SCOLAIRES

Appel

Cette société organise du 22 avril au 7 mai, au Palais de Rumine, Musée des Beaux-Arts, Lausanne, une *Exposition scolaire*. Les collègues qui ont dans leur classe *des travaux intéressants* de leurs élèves (cahiers, objets, collections, etc.), *du matériel d'enseignement*, *des procédés spéciaux*, etc., sont instamment priés de les faire parvenir *jusqu'au 6 avril au plus tard*, au président R. Martin, Ecole de l'avenue d'Echallens, Lausanne. (Les frais sont remboursés.)

D'avance merci !

Le comité.

MAITRESSES DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

Si le district de Rolle a le regret de perdre en *Mlle Cécile Erb*, institutrice à Luins, une collègue aimable, d'une sensibilité profonde et à qui le dernier *Bulletin* a rendu hommage et présenté des vœux d'heureuse retraite, l'Association cantonale des maîtresses de travaux à l'aiguille quitte une présidente qui dirigeait ce groupement avec beaucoup de distinction et de finesse.

A elle et à tous les membres de l'ancien comité, un chaud merci pour le beau travail accompli.

Et maintenant le nouveau comité est à la tâche et s'efforcera de travailler pour le bien de ses membres et celui des écoles vaudoises.

Toutes les suggestions, vœux et propositions seront reçus avec plaisir par la présidente : *Mme M. Pradervand*, Avenches. Tél. 8 31 42 ou par *Mme E. Mottaz*, à Chavannes sur Moudon.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

CAISSE MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS GENEVOIS

Rapport du trésorier pour l'année 1943

Messieurs et chers collègues,

Un vieil adage dit : « Les années se suivent ; mais ne se ressemblent pas ! » Pensée judicieuse dont notre Caisse-Maladie fait aujourd'hui la

pénible constatation. Alors que 1942 nous laissait le coquet boni de Fr. 1 685.—, l'exercice présent ne se boucle qu'avec un imperceptible bénéfice de Fr. 94.28.

La cause de cette déficience n'est point difficile à déceler, car si nous comparons les principaux postes de notre Compte de Profits et Pertes de cette année avec ceux de la précédente, nous voyons passer de

Fr. 1 982 50 à 3 212.70	pour les frais de médecins ;
1 061.10 à 1 194.37	pour les frais de pharmacie ;
343.85 à 442.30	pour les autres moyens curatifs ;
111.75 à 627.40	pour les frais d'hospitalisation ;
3 499.20 à 5 476.77	au total soit une augmentation de 56.5 % environ.

Les secours relativement élevés que nous avons dû accorder dans de nombreux cas de maladie grave ou prolongée ont, vous le voyez, mis notre petite Caisse à rude contribution. Nous voulons espérer que ce n'est là qu'un accident et que l'avenir ne nous tient pas en réserve de semblables surprises.

Voici d'ailleurs le détail complet de nos écritures de l'année 1943, comptes qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale convoquée pour le

Vendredi 24 mars, à 17 heures précises

à la Taverne du Vieux-Genève, Rue de la Madeleine 6.

Produits et charges de la caisse dans l'exercice 1943

Produits :

Cotisations des sociétaires	Fr. 4 175.—
Finances d'entrée	40.—
Amendes statutaires	44.—
Subside de la Confédération	600.—
Subside du canton	294.—
Part des sociétaires aux frais médicaux, pharmaceutiques et autres	1 820.10
Intérêt du capital	1 199.90
Prélèvement sur le capital	2 002.—
Solde actif de l'exercice précédent	527.90
Total des produits	Fr. 10 702.90

Charges :

Frais de médecin	Fr. 4 252.10
Frais de pharmacie	1 618.67
Frais d'autres moyens curatifs	589.60
Frais d'hospitalisation	836.50
Frais généraux	387.45
Primes à la Caisse-Tuberculose	394.40
Intérêts placés en épargne	1 195.50
Solde actif en compte de chèques postaux	1 428.68
Total des charges	Fr. 10 702.90

Compte de Profits et Pertes**Entrées :**

Cotisations nettes des sociétaires	Fr 3 780.60
Finances d'entrée	40.—
Amendes statutaires	44.—
Subsides de l'Etat	894.—
Revenus divers	1 199.90
Total des entrées	Fr. 5 958.50

Sorties :

Frais nets de maladie	Fr. 5 476.77
Frais d'administration	387.45
Boni de l'exercice viré à Fonds social	94.28
Total des sorties	Fr. 5 958.50

Bilan comptable au 31 décembre 1943

1. Portefeuille-Titres (nominal)	Fr. 23 009.—
2. Epargne :	
Caisse d'épargne	12 890.50
Caisse hypothécaire	4 781.55
3. Caisse :	
Chèques postaux	1 428.68
Total de l'actif (Fonds social)	42 109.73
Fonds social au 31 décembre 1942	42 015.45
Il en résulte une augmentation de	Fr. 94.28

Ces comptes ont été révisés le 7 mars 1944 par nos collègues Marius Lépine, Albert Richard et Jean-Jacques Dessoulavy.

Sauf erreur ou omission

Le trésorier : Ed. Martin.

NEUCHÂTEL**CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS**

Cette assemblée aura lieu le *samedi 25 mars*, à 14 h. 30, à *Auvernier*, Hôtel de la Gare.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 27 mars 1943 ;
2. Appel des délégués ;
3. Rapports :
 - a) du Comité central ;
 - b) du caissier et des vérificateurs de comptes de la S.P.N. et de la Caisse d'entr'aide ;
 - c) du comité, du caissier et des vérificateurs de comptes de l'Exposition scolaire ;

4. Discussion et approbation de ces rapports ;
5. Budgets de la S.P.N. et de l'Exposition scolaire ;
6. Fixation des cotisations de la S.P.N. et de la Caisse d'entr'aide ;
7. Divers.
8. A l'issue de la séance administrative ; entretien sur divers sujets entre les présidents de section et le Comité central.

Le présent avis tient lieu de convocation.

Comité central.

Nota. — Les inscriptions pour le souper traditionnel seront prises à l'ouverture de la séance.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE NEUCHATELOISE

COMPTE RENDU FINANCIER

Exercice 1943

I. Caisse. Résumé des opérations

DOIT			Budget 1944
En caisse au 1er janvier 1943		—.—	
Cotisations centrales :		400 x 18 = 7 200.—	
a) Membres titulaires :			
392 à Fr. 17.—	6 664.—		
b) Membres retraités ou remplaçants : 5 à Fr. 10.—	50.—	6 174.—	
Vente de cartes de membre aux membres auxiliaires		1.40	
Prélèvements en banque		1 300.—	
Assurance responsabilité civile, 305 primes		491.85	400.—
Administration, part de la Caisse d'entr'aide		—.—	
Ristourne 10 % sur primes Ass. resp. civile	44.75		
Commission 4 % sur primes Ass. Accidents	66.75	111.50	100.—
Intérêts :			
a) Livret d'épargne de caisse	129.75		
b) Fonds de réserve (titres)	118.30	248.05	
Total		<u>8 866.80</u>	<u>7 700.—</u>

AVOIR

Déficit de caisse au 1. I. 1943	109.44		
Assemblées	1 026.80		1 000.—
Délégation et réception	212.15		200.—
Administration	1 460.—		1 450.—
Cotisations romandes :			
a) Membres actifs (397 x 9)	3 573.—		
b) Membres d'honneur (7 x 9)	63.—	3 636.—	3 800.—
Subventions :			
Exposition scolaire	250.—		
Inst. J.-J. Rousseau	200.—		
Divers	70.—	520.—	600.—
Frais généraux		791.45	700.—
Dépôts en banque		129.75	
Assurance responsabilité civile : 305			
primes à 1.60	488.—		
11 surprimes à 0.35	3.85		
Timbre fédéral	2.50	494.35	
Féd. neuchâtel. des fonctionnaires :			
Cotisations : 397 à 0.50	198.50		250.—
Frais généraux	14.35	212.85	
Fonds de réserve, dépôts		118.30	
Solde en caisse au 31. XII. 1943 . . .		155.71	
Total		<u>8 866.80</u>	<u>8 000.—</u>

II. Résumé des recettes et des dépenses

Total des dépenses	Fr. 8 353.60
Total des recettes	7 448.50
Déficit d'exercice	<u>905.10</u>

III. Résultat de l'exercice .

Diminution du capital en 1943	Fr. 733 85
Augmentation du Fonds de réserve . .	171.25

CAISSE D'ENTR'AIDE DE LA S.P.N.**Exercice 1943****DOIT I. Caisse. Résumé des opérations**

Cotisations : 403 cotisations à 5.—		2 015.—
Intérêt du Livret de caisse		1.65
Fonds de réserve :		
a) Prélèvements s. Livret No 1 . . .	500.—	
b) Prélèvements s. Livret No 2 . . .	1 000.—	1 500.—
c) Intérêts des titres		725.05

Remboursements par malades remplacés, 2 institutrices, 25 %		523.—
Caisse de prêts :		
Annuités sur 7 cédules	600.—	
Intérêts des prêts	18.60	618.60
Echéance de titres		600.—
Recettes diverses		41.85
Total		<u>6 025.15</u>

A VOIR

Déficit de caisse au 1. I. 1943		65.60
Remplacements : 2 institutrices,		
42 jours à Fr. 10.—	420.—	
152 jours à Fr. 11.—	1 672.—	2 092.—
Dépôts en banque :		
a) Caisse	1.65	
b) Fonds de réserve, livret No 1	54.60	
c) Fonds de réserve, livret No 2	53.70	108.30
Caisse de prêts : un prêt		1 000.—
Achat de titres		1 006.—
Allocations aux mobilisés :		
a) Un cas tardif 1942	32.50	
b) 58 cas tardifs en 1943	1 316.—	1 348.50
Solde en caisse au 31. XII. 1943		403.10
Total		<u>6 025.15</u>

II. Résumé des recettes et des dépenses

Total des dépenses	Fr. 3 440.50
Total des recettes	2 581.50
Déficit d'exercice	<u>859.—</u>

III. Résultat de l'exercice

Augmentation du capital en 1943	Fr. 74.54
Diminution du Fonds de réserve	795.81

La fortune générale de la S.P.N. a diminué de Fr. 659.31 en 1943.

La Chaux-de-Fonds, février 1944.

Le caissier : J. Rochat.

JURA**NOUVELLES DES SECTIONS**

Bienne. Depuis trois ans, la section bénéficie du travail d'un comité de conférences qu'elle doit à son ingénieuse initiative. Depuis trois ans aussi, ce comité s'efforce d'offrir à ses collègues, en particulier, des conférences, causeries-auditions, etc., de choix. On en jugera par le programme élaboré pour la saison 1943-44, suite brillante d'éloquents entretiens scientifiques, littéraires ou artistiques tout à l'honneur de ce groupe et de son dévoué président et animateur, M. Pierre Chappuis.

Ce fut d'abord, en novembre dernier, le tour de M. Baer, professeur de zoologie à l'Université de Neuchâtel, qui se distingua en évoquant avec le tableau toujours impressionnant des périodes géologiques, l'histoire des faunes actuellement disparues. En décembre, M. le professeur Schopfer, de l'Université de Berne, lui succéda pour faire part à son auditoire des travaux qu'il poursuit. L'objet de sa conférence était de faire entrevoir la distance qui sépare la vie, la matière vivante de l'inorganique.

M. A. Tissot, nommé récemment directeur du gymnase de La Chaux-de-Fonds parla plus tard de Ramuz dont il est un des lecteurs les plus assidus. Enfin, M. Maurice Robert vient d'entamer, si nous sommes bien renseignés, un cycle de trois conférences sur la peinture contemporaine.

Ce bref commentaire, cette malheureusement trop sèche et très imparfaite énumération nous permet de mesurer à la fois l'activité déployée par quelques-uns de nos amis biennois et le profit retiré par tous ceux que ce rouage, inédit au sein d'une section, intéresse. Nous en félicitons les fondateurs et ceux qui sont à la brèche aujourd'hui. Leur exemple pourrait être imité. (à suivre) A. P.

INFORMATIONS**G. R. E. P.**

Le Grep met gratuitement à la disposition de ceux que cela peut intéresser les conférences et les sujets suivants :

L'attitude des parents a une grande répercussion sur la vie des enfants : Mlle Violette Jéquier, psychologue, Neuchâtel.

Autorité, respect et politesse : Dr G. Richard, Neuchâtel.

Tricherie et honnêteté : W. Perret, inst., Neuchâtel.

Une éducation sexuelle est-elle désirable et possible ? Dr G. Richard, Neuchâtel.

Nous récompensons... nous punissons... M. Sam Simmen, directeur d'institut de jeunes gens, Neuchâtel.

La valeur de l'éducation artistique : W. Perret, inst., Neuchâtel.

Ces sujets ont fait l'objet de causeries données, cet hiver, à Neuchâtel, sous les auspices du Mouvement Pestalozzi. Ces causeries, prévues pour être suivies d'un entretien, sont avant tout destinées à un public de parents et d'éducateurs. L'expérience faite à Neuchâtel s'est révélée très heureuse pour introduire dans le public en général des préoccupations d'ordre éducatif.

S'adresser à William Perret, inst., Orée 3, La Coudre, Neuchâtel.

Nous nous excusons de renvoyer la publication de plusieurs communications du Comité S.P.R., de la plus grande partie de la chronique vaudoise ainsi que d'autres correspondances.
Réd.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

EXERCICES D'ORTHOGRAPHE

Voici un travail de portée toute pratique : il consiste exclusivement en une suite d'exercices sérieux sur des points précis d'orthographe courante. Il ne vise qu'à prévenir un certain nombre de fautes que nous déplorons retrouver dans les travaux de nos élèves, alors que l'enseignement grammatical et orthographique qu'ils ont antérieurement reçu devrait les en garantir.

LE PARTICIPE PASSÉ ET L'INFINITIF

Employé seul, le participe passé exprime le plus souvent le sens d'action accomplie.

Exemple : Un réservoir rempli d'eau.

Dans un très grand nombre de cas, l'infinitif indique une action nommée.

Exemple : Je n'ai rien à manger.

Nous devons revenir.

En opposant ces deux sens dans un très grand nombre d'exemples, nous tentons de faire saisir aux élèves la différence des fonctions, connaissance qui doit leur permettre de confondre moins souvent le participe passé en —é et l'infinitif en —er.

L'adjectif et le participe passé. Donner l'adjectif, les élèves trouvent le verbe dérivé et le participe passé de ce verbe.

Faire remarquer dans les cas les plus typiques l'opposition de sens :
adjectif = qualité, état ; participe passé = action accomplie

complet	compléter	complété
plein	remplir	rempli
suivant	suivre	suivi

final, moderne, vieux, mûr, gros, dur, sec, courbe, libre, impatient, inquiet, calme, tranquille, tiède, content, civil, simple, blanc, vide, court, long, neuf, nouveau, frais, lent, grand, large, souple, rond.

A l'aide du verbe indiqué, former l'adjectif ou le participe qui convient :

rafraîchir. Des fruits à la glacière.
Une matinée
moderniser. Le confort
Une vieille maison

<i>grossir.</i>	Un animal. Une image mille fois.
<i>libérer.</i>	Un pays d'hommes Des prisonniers
<i>impatiemter.</i>	Je me réjouis d'arriver. Je suis Le maître par le bruit, punit trois élèves.
<i>calmer.</i>	Il faut être devant le danger. par une caresse, le chien se tut.
<i>blanchir.</i>	Du lilas Un mur à la chaux.
<i>durcir.</i>	Un morceau de pain Un pieu au feu.
<i>simplifier.</i>	Un nœud Le croquis des Alpes.
<i>vider.</i>	Une noix Un flacon de son contenu.
<i>sécher.</i>	Un fruit Des fruits au four.
<i>finir.</i>	L'accord Une pièce à la main.

Faire entrer dans une courte phrase les participes passés des verbes suivants sans auxiliaire : chercher dans chaque cas s'il existe un adjectif de la même famille.

Exemple : vendre. Un article vendu au rabais. Non.
courber. Des arbres courbés par la tempête. courbé.

bâtir, terminer, voler, enrichir, partir, atteindre, demander, capturer, peindre, interrompre, arrondir, suspendre, tenir, briser, teindre, écrire, poursuivre, grandir, devenir, mûrir, boire, tomber, dire, économiser, jaunir, rougir, descendre, voir, sortir, entendre, vider, vieillir.

La terminaison du participe passé. Certains participes passés des groupes II et III se terminent par une muette. Un bon moyen de la déceler consiste à penser le participe passé au féminin.

Exemple : Une lettre bien écrite ; une décision prise à la hâte.

Donner le participe passé des verbes suivants au féminin :

Dire, faire, conduire, enfuir, lire, instruire, partir, cuire, frire, bouillir, atteindre, mûrir, détruire, salir, entreprendre, choisir, tenir, garnir, teindre, devoir, pouvoir, rendre, prendre, couvrir.

Certains verbes forment leur participe passé à la ressemblance du passé simple ; d'autres le forment d'une autre manière.

Donner le passé simple et le passé composé des verbes suivants :

vêtir, voir, rompre, battre, coudre, fondre, fendre, mordre, répandre, répondre, tenir, venir.

Donner la troisième personne du passé simple et celle du passé composé :

acquérir, asseoir, mettre, prendre, admettre, requérir, soumettre, surprendre, comprendre, remettre.

Donner la première personne du passé simple et du passé composé : assaillir, cueillir, dormir, servir, fuir, sentir, suivre, partir, mentir, bouillir, sortir, rire.

Donner le passé simple et le passé composé des verbes suivants :

devoir, mouvoir, croître, craindre, peindre, joindre, faire, offrir, mourir, revoir.

Les participes passés employés dans le texte ci-dessous ne présentent aucune difficulté d'accord. On peut, soit le lire phrase par phrase en faisant épeler les participes passés, soit le dicter comme exercice de récapitulation.

Il serait même indiqué d'employer successivement, à quelques jours d'intervalle, les deux procédés.

Excursion. — Arrivés au col, nous avons choisi un espace herbu où nous aurions voulu pique-niquer. Par malheur, les taons ont assailli notre petit groupe. Leurs attaques sont si surnoises que nous n'y avons pas tenu. A peine assis, nous avons dû plier bagages et nous avons fui pour nous installer plus bas. Je suis parti le premier et je suis redescendu jusqu'à la lisière du bois où mes camarades m'ont rejoint. Là, nous avons construit un foyer. Il a fallu rechercher du bois mort. Puis Jean a pris les gourdes, a rempli d'eau la casserole et nous avons bouilli des pommes de terre. Nous avons encore cuit des petits pois et nous avons frit du lard. Jean, qui s'est acquis depuis longtemps une solide réputation de maladresse, a failli lâcher la salade. Comme nous le lui avions prédit, nous avons bien ri de son émotion.

Je n'ai pas voulu cueillir de fleurs et je me suis offert pour surveiller les sacs. Je me suis étendu confortablement et je me suis endormi. J'ai paisiblement joui de ma sieste et il a fallu tout le bruit que mes amis ont fait à leur retour pour que je me réveille.

Ils ne m'ont même pas attendu ; je suis parti en retard et j'ai couru pour les rattraper. Comme j'ai maudit leur précipitation ! Quand j'ai senti qu'ils accéléraient encore l'allure, j'ai compris qu'ils me jouaient un mauvais tour. Je n'ai rejoint la bande qu'au fond du vallon. J'étais en nage, j'aurais pu tordre ma chemise. Si j'avais su, je n'aurais pas pris tant de peine à les poursuivre. Je ne me suis pas même assis, je me suis seulement dévêtu pour me sécher et, aplati au bord du ruisseau, j'ai bu à longs traits. Dès que j'ai senti la fraîcheur de l'air, j'ai craint de me refroidir et j'ai remis mes habits. Après une si longue randonnée, je vous assure que j'ai bien dormi.

L'infinitif, action nommée. Je veux manger un poulet de ma basse-court. Quelles actions dois-je accomplir ? (Le maître mime les actions.)

Je dois... le tuer, le plumer, le vider, le flamber, le placer dans une

casserole, le saler, le poivrer, le laisser cuire à feu vif, l'arroser de son jus, le découper et je peux enfin le manger.

Tous ces infinitifs *nomment* des actions sans affirmer que, ces actions, quelqu'un les accomplit.

Pour avoir, en plein air, un bon feu où cuire la soupe, il faut :

rassembler les brindilles, préparer des bûchettes, fendre, scier ou casser de grosses branches, creuser un foyer, choisir des pierres, les disposer de bonne manière, entasser le bois et allumer le feu.

Un cycliste doit :

... à droite, ... à gauche, ... à la descente, ..., le bras pour indiquer un changement de direction, ... les piétons, ... prudemment, ... aux croisements.

Nous jouons à ballon prisonnier. Il est interdit :

de ... en portant le ballon, de ... le ballon, dans le camp adverse, de ... des limites convenues. Il est permis de ... le tir d'un adversaire, de ... la balle aux prisonniers, de se ..., de ... par-dessus le ballon.

Ecrivez :

Devant une maison inoccupée : A ... ou à ...

Dans un wagon : Défense de se ... à la portière et de ... avant l'arrêt complet du train.

Dans un parc : Défense de ... sur les pelouses et de ... des fleurs. Prière de ... les chiens à l'attache.

Texte.

(Le travail des castors paraît moins mécanique que celui des abeilles.)

« En effet, abattre des arbres choisis à dessein, les tailler, les débiter, en faire de grandes pièces de traverse, les mettre en place ; couper de plus petits arbres, en former des pieux, planter dans une rivière plusieurs rangs de ces pieux, les entrelacer de branches pour les fortifier et les lier les uns aux autres ; pétrir du mortier et maçonner solidement l'intérieur des pilotis, procurer à tout cet assemblage la forme, les proportions et la solidité d'une grande digue ; établir sur cette digue des espèces d'écluses, les ouvrir et les fermer selon que les eaux haussent ou baissent ; bâtir derrière la digue des maisonnettes à un ou plusieurs étages, les fonder sur un pilotis plein, les maçonner au dehors, les incruster au dedans d'une couche de stuc appliqué avec autant de propreté que de précision ; couvrir les planches d'un tapis de verdure ; ménager dans les murs des jours et des sorties pour différents besoins ; construire des magasins et les remplir de provisions ; réparer avec diligence toutes les brèches qui surviennent aux ouvrages publics, et se réunir de nouveau en grand corps de société pour travailler en commun à ces réparations : voilà des traits étonnants d'une industrie qui semblerait supposer chez les castors un rayon de cette lumière qui élève l'homme si fort au-dessus de tous les animaux. »

(Simplement : voilà ce dont les castors sont capables.)

« Contemplations de la nature », Charles Bonnet, I. II p. 210.

Infinitif suivant un verbe

Je dois	} <i>Quoi ?</i>	<i>Rentrer.</i> action nommée, complément d'objet
Je devais		
Je devrai		
Je dus		
J'ai dû		

Conjuguez les expressions suivantes aux temps que vous connaissez :

Il semblait avancer ; je vois passer ; tu entendras marcher ; nous espérons récolter ; vous croyez arriver ; ils sentent peser ; vous regardez travailler ; ils écoutaient chanter ; tu as cru filer ; nous avons su trouver ; vous pouvez entrer ; nous laissons crier ; tu fais couler.

N.B. Rappeler ici les « recettes ».

Quand deux verbes se suivent, le second est à l'infinitif.

En cas de doute remplacez le verbe par un autre verbe du deuxième groupe.

Ex. : laissez chanter ! laissez finir !

Le participe passé dans les temps composés. Employé avec un auxiliaire, le participe sert à former les temps composés.

Certains verbes forment leurs temps composés à l'aide de l'auxiliaire être, d'autres à l'aide de l'auxiliaire avoir.

J'ai chanté = passé composé de chanter.

J'ai = auxiliaire avoir, au présent
chanté = participe passé de chanter

Je suis revenu = passé composé de revenir.

Je suis = auxiliaire être au présent
revenu = participe passé de revenir

Ajoutez un auxiliaire aux participes passés ci-dessous pour former le participe passé de ces verbes. Quel verbe conjuguez-vous ?

Fini ; tendu ; sorti ; vendu ; disparu ; tordu ; rencontré ; venu ; parti ; gagné ; monté ; descendu ; écrit ; lu ; éteint ; entré.

Analysez les passés composés suivants :

Ex. : J'ai bâti auxiliaire avoir au présent,
 participe passé du verbe bâtir,
 passé composé du verbe bâtir.

Je suis tombé ; ils ont entendu ; tu as écrit ; nous avons pensé ; il a répondu ; je suis allé ; vous avez su ; tu es demeuré ; ils ont ri ; tu as salué ; nous avons fui ; elles sont restées.

Quand le participe passé est employé avec l'auxiliaire être, il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe. Quand il est employé avec l'auxiliaire avoir, il ne s'accorde pas avec le sujet du verbe.

Cherchez l'auxiliaire, le sujet s'il y a lieu et épelez le participe passé.

Les oiseaux ont chanté. Tu es venu. Ils ont écrit. Les hirondelles sont revenues. Pourquoi êtes-vous partis ? Avez-vous réussi ? Elle n'est pas entrée. Le maître a posé une question, les élèves n'ont pas répondu. Ces fillettes vous ont-elles raconté leurs aventures ? Pierre et Jean sont montés au grenier, mais ils sont déjà redescendus.

Faites entrer les participes passés ci-dessus dans un passé composé. Trouvez le sujet qui convient : venue, tombés, allés, montées, partie, descendu, entrés, retombé, demeurées, sortis, resté, devenues, nés.

Participe passé ou infinitif ?

Comparez :

Il a tenté de soulever ce fardeau.

Il a réussi à soulever ce fardeau.

Il a soulevé ce fardeau.

Dans les deux premiers cas, ce qui importe, c'est la tentative et la réussite. L'action de soulever n'est que nommée (infinitif).

Dans le troisième cas, ce qu'on exprime, c'est l'action accomplie, sans se soucier des efforts qu'elle a pu coûter.

A gauche, les actions sont nommées. Présentez, à droite, les mêmes actions comme accomplies :

Le malade n'a pas cessé de diva-
guer, de délirer, d'appeler, de sai-
gner, de gémir.

Sans arrêt, le malade a divagué,
a déliré, a appelé, etc.

Même exercice :

Le blessé s'est relevé pour retomber, pour appeler, pour gémir, pour crier, pour regarder, pour partir.

Il est retombé brutalement, il est resté sans bouger, sans broncher, sans respirer, sans crier, sans parler.

En se donnant de la peine, il a réussi à comprendre, à deviner, à résoudre, à suivre, à achever, à trouver.

Elle n'a pas surveillé son bébé, elle l'a laissé tomber, partir, crier, pleurer, gémir, appeler, se mouiller.

C'est un nigaud, il n'a pas voulu chanter, étudier, manger sa soupe, s'habiller, boire son lait, jouer.

Rappeler les « recettes » :

Après à, de, par, pour, sans...

Quand deux verbes se suivent...

Dans le doute, remplacez par un verbe du II^e groupe.

Dites dans chaque cas s'il s'agit d'une action nommée ou d'une action accomplie (infinitif ou participe passé). Epelez les mots indiqués.

Un petit chat abandonné miaulait dans le jardin.

Désires-tu manger à midi ou à une heure ?

Savez-vous planter les choux ?...

Un élève décidé à bien travailler.

Se lever au chant du coq, se coucher tôt, manger peu, travailler beaucoup, endurer le froid en hiver, le soleil brûlant en été : voilà la vie du paysan montagnard.

Rien n'a pu décider cet enfant têtu à manger sa soupe. Sa mère n'a pu le persuader. Grondé, puni, fouetté, il tint bon et finalement se coucha sans souper.

Pour aller au chalet du Praz, il faut traverser le village et tourner à droite derrière l'église. Le torrent desséché franchi sur un pont de bois, vous devrez marcher vingt minutes sur un mauvais sentier avant de trouver à votre droite un poteau indicateur. A travers un bois ravagé par l'avalanche, il vous sera facile de gagner un bon raccourci signalé par un gros rocher. Il vous faudra ensuite aborder la dernière pente et par un pâturage dénudé, vous atteindrez le chalet abandonné du Praz.

Les œufs teints, ma mère les met à sécher.

Passé le pont, l'autobus tourne à gauche et vient s'arrêter devant le Monument national.

Parti hier soir de Liverpool, le navire doit maintenant voguer en pleine mer.

Nous voyons passer sous le pont les trains partis la veille de Marseille.

Souvent, son travail achevé, mon père vient se reposer devant la maison.

Son livre fermé, Pierre cherche à réciter la leçon qu'il vient d'étudier.

Oralement (justifiez alors l'orthographe des mots soulignés) ou par écrit, faites à quelques jours d'intervalle, les deux exercices suivants :

a) *Au bord de l'eau.* Avec la permission de maman, je suis allé en promenade. J'ai passé l'après-midi au bord de l'Arve. J'ai d'abord longé la route de Veyrier, puis j'ai côtoyé la rivière. J'ai emprunté un sentier peu marqué où j'ai parfois trébuché et où les broussailles épineuses m'ont un peu égratigné. J'ai collectionné et j'ai lancé au ras de l'eau des galets plats qui ont ricoché jusqu'à dix ou quinze fois.

b) *Au bord de l'eau.* Maman m'avait permis d'aller me promener. J'ai voulu passer l'après-midi au bord de l'Arve. J'ai commencé par longer la route de Veyrier, puis j'ai décidé de côtoyer la rivière. Il m'a fallu emprunter un sentier peu marqué où il m'est arrivé de trébucher et où j'ai été égratigné par les broussailles épineuses. J'ai eu plaisir à collectionner les galets plats que je voulais lancer au ras de l'eau et que j'ai pu faire ricocher jusqu'à dix ou quinze fois.

Ecrire sous dictée ou justifier oralement de l'orthographe des mots soulignés :

Ma tante Suzon. Hors le temps que je passais à lire ou à écrire, auprès de mon père et celui où ma mie me menait *promener*, j'étais toujours avec ma tante à la voir *broder*, à l'entendre *chanter* assis ou

debout à côté d'elle. Sa douceur, sa figure agréable m'ont laissé de si fortes impressions que je vois encore son regard, son attitude. Je pourrais dire comment elle était *vêtue* et *coiffée*, sans oublier les deux crochets que ses cheveux noirs faisaient sur ses tempes selon la mode de ce temps-là.

(D'après J.-J. Rousseau.)

Pour le groupe d'études de l'U. I. G. :

R. J.

LES LIVRES

Bibliotheca Anglicana et Francke A. G. éditeurs. Nos lecteurs connaissent déjà la remarquable collection de textes anglais édités par un comité de professeurs universitaires, « Bibliotheca Anglicana ». Elle comportait un choix de textes de vieux saxon, auquel est adjoint un glossaire, établi par MM. O. Funke et K. Jost, une étude linguistique savante de M. E. Kruijsingha : *The Phonetic Structure of English Words*, une anthologie de la poésie moderne anglaise, accompagnée de notes par M. H. W. Häusermann et des extraits de l'œuvre étonnante de Chaucer, *Troilus and Criseyde*, publiés avec un appareil critique, des notes et un glossaire par M. G. Bonnard. Elle s'est enrichie de deux nouveaux volumes : *Three Anglo-Irish Plays*, selected and edited by Rudolf Stamm. La collection Bibliotheca Anglicana qui nous présente les aspects les plus divers de la langue anglaise consacre son cinquième cahier au théâtre irlandais. Il comprend trois pièces composées par des chefs du mouvement dramatique qui naquit vers 1900 et s'imposa au public londonien par sa puissance tragique et son comique étrange : *Riders to the Sea*, de J. M. Synge; *Deirdre*, de W. B. Yeats ; *The Rising of the Moon*, de Lady Gregory.

Ces trois pièces qui représentent les tendances principales du théâtre irlandais sont introduites par une étude brève mais riche sur leurs auteurs et sur la place qu'ils occupent dans l'histoire du théâtre. Des extraits de quelques-unes de leurs œuvres, qui figurent en appendice, complètent les connaissances que l'introduction nous en donne. Une bibliographie de la littérature irlandaise termine cette publication qui nous offre ainsi, avec des textes littéraires, des renseignements d'un grand intérêt.

Le sixième volume de la collection comprend un choix de poèmes anglais de l'époque baroque : *Metaphysical Poetry*, edited with notes by H. Lüdeke. L'éditeur a choisi ses textes de façon à mettre en évidence l'aspect le plus caractéristique de la poésie d'inspiration religieuse de ceux qu'on a appelés poètes métaphysiciens, et a retenu dans son ouvrage à l'usage des gymnases et des universités des textes de Donne, Herbert, Crashaw, Vaughan, Marvell et Traherne. Ce volume est digne du reste de la collection.

J. R.

Changement d'adresse

L'adresse de votre rédacteur sera, dès le 25 de ce mois,

Saint-Jean 17, Genève.

Réd.

GYMNASSE SCIENTIFIQUE

Commencement des classes : **jeudi 20 avril 1944, à 8 h.**

Les élèves sortant du Collège scientifique cantonal ou des Collèges communaux sont inscrits d'office et sont priés de ne faire aucune démarche préalable.

Pour les autres candidats : **inscriptions le mercredi 29 mars 1944, à 11 h.**

Examens d'admission : **mardi 18 avril 1944, à 8 h.**

42

BON

40

pour un rabais spécial sur tous achats chez

BORNET S. A.

ÉLECTRICITÉ * EAU * GAZ

GENÈVE - RUE DE RIVE, 8 - TÉL. 5 02 50

LES COURS VIE ET FOYER

intéressent toutes les jeunes filles, répondent à leurs aspirations, tiennent compte des rares loisirs de celles qui exercent une profession. Ecrire à **M^{me} Chevalier**, anc. dir. fond. d'Auxilia, 10, Ch. du Languedoc, Lausanne.

11

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

LAUSANNE

Section A : Elèves à partir de 15 ans — Section B : Garçons de 10 à 15 ans

1938 29 élèves

Maturités. Baccalauréats

1941 51 élèves

Entrée aux Gymnases

1944 81 élèves

Raccordement aux Collèges

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

37

Tél. 3 35 99

Société vaudoise de secours mutuels

Caisse maladie accidents, contrôlée et subventionnée par la Confédération

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES,

Le groupement mutualiste d'assurance contre la maladie et les accidents, sous-section S. P. V. de la S. V. S. M. attend votre adhésion et celle de votre famille. **Soyez prévoyants! N'attendez pas!**

Demandez sans engagement tous les renseignements nécessaires pour votre affiliation à Monsieur Fernand Petit, instituteur, rue Ed. Payot 4, à Lausanne. Téléphone 3 85 90.

7

Empaillage de tous les animaux pour écoles
Fabrication et vente de **Fourrures**
Chamoisage de peaux

Laboratoire zool. et Pelleterie, M. LAYRITZ, Bienne 7, ch. des Pins 15

9



La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, met son expérience à la disposition de tous ceux qui pourraient avoir besoin de ses services. Bulletin mensuel de placement et d'informations et notice adressés gratuitement sur demande.

6



Collectionneurs, demandez le nouveau prix courant illustré indiquant les prix des timbres de Suisse contre 50 ct. versés au compte de ch. postaux II 1336.

ED. S. ESTOPPEY

9, PLACE ST-FRANÇOIS, LAUSANNE

Maison de confiance fondée en 1910.

Suis acheteur lots et collections timbres anciens et vieilles lettres.

15



*on ne dit plus
... je désire un crayon
on dit: je veux un*

Caran d'Ache

3



En vous inscrivant à la
Guilde du Livre

vous obtiendrez au prix de revient de bons livres
soignés, reliés, des meilleurs auteurs.

41 Renseignements: 1 Rue du Lion d'or, Lausanne • Téléphone 3.79.73

RASOIRS ÉLECTRIQUES

Toutes marques - Facilités de paiement

R. DUPERTUIS, Martherey, 15
LAUSANNE

39

MONTREUX, 25 mars 1944

LXXX^e année — N° 12

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique



Connaissez-vous notre craie à écrire suisse?
 Nous nous efforçons sans relâche à tenir compte
 de toutes nouvelles exigences; voilà pourquoi notre craie
 vous donnera satisfaction.

Prospectus et échan-
 tillons par le fabricant:

Plüss-Staufner

Oftringen Téléphone 7 35 44

10

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

LAUSANNE

Section A: Elèves à partir de 15 ans — Section B: Garçons de 10 à 15 ans

1938 29 élèves

1941 51 élèves

1944 81 élèves

Maturités. Baccalauréats

Entrée aux Gymnases

Raccordement aux Collèges

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

37

Tél. 3 35 99

Pour des meubles de qualité et solides,
 à des prix avantageux, adressez-vous à

LA GRUYERIA

38

Fabrique de meubles

A BULLE

VISITEZ SANS ENGAGEMENT SA GRANDE EXPOSITION

Pour vos livres

une seule adresse

GEORG & C^{ie}

43

Genève . 5, Corraterie . Tél. 4 01 50